



Avis du Centre d'écologie urbaine de Montréal

Consultation prébudgétaire 2022

Exercice mené par la Commission sur les finances et
l'administration de la Ville de Montréal

6 mai 2021



1. Mission et champs d'expertise du CEUM

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) est un OBNL qui a pour mission de développer et de proposer des pratiques et des politiques urbaines contribuant à créer des villes écologiques, démocratiques et en santé. Depuis plus de 25 ans, le CEUM a permis à des milliers de citoyens, organisations et décideurs de participer activement aux projets d'aménagement de leurs quartiers et aux enjeux urbains.

L'approche du CEUM favorise la conjugaison des savoirs citoyens et professionnels en proposant des solutions d'aménagement durable pour des villes à échelle humaine et en impliquant les citoyens dans la transformation de leur milieu de vie. Le CEUM a développé une expertise plus spécifique dans les champs suivants :

- Aménagement et transport actif : interventions sur l'environnement bâti urbain de manière à le rendre plus favorable à la marche et au vélo.
- Démocratie participative et citoyenneté : interventions en faveur de la pleine participation de tous les citoyens aux décisions concernant le devenir de leur milieu de vie.
- Aménagements écologiques et verdissement : lutte contre les îlots de chaleur urbains, déminéralisation et intégration de la nature en ville.

Le CEUM partage son expertise avec les collectivités d'ici et d'ailleurs, tant à Montréal qu'au Québec et au Canada. Le développement du pouvoir d'agir des citoyens et des capacités des communautés à agir ensemble pour une ville à échelle humaine est au cœur de notre impact.

2. Le contexte de consultation

Le CEUM est enthousiaste que la Ville de Montréal poursuive la démocratisation de ses processus de gestion avec cette consultation prébudgétaire, et ce, malgré le contexte de crise sanitaire. Un tel exercice de consultation est fort utile alors que la pandémie invite les municipalités à investir rapidement et de manière stratégique pour appuyer la relance. Cette occasion de dialogue avec la Ville permet aux citoyens et aux organisations de la société civile d'être proactifs dans les solutions et de contribuer à mieux orienter les fonds et efforts municipaux vers des solutions pérennes.

La relance se pose ainsi comme une opportunité pour inscrire le budget et les investissements à venir dans une perspective de villes plus durables sur le plan économique, social et environnemental, et d'engager les populations dans les actions axées sur la création de milieux de vie plus inclusifs et résilients. Le CEUM partage son appui aux trois grandes orientations proposées : organiser, soutenir et propulser la relance économique ; accélérer la transition écologique ; inviter les

familles à choisir Montréal. Dans ce court avis, nous porterons notre attention sur quelques points qui y contribuent.

Finalement, le CEUM tient à souligner la qualité de la documentation et de l'organisation de cette consultation assurant ainsi une meilleure compréhension des perspectives budgétaires 2022 et des trois grandes orientations.

3. Organiser, soutenir et propulser la relance économique

La pandémie frappe durement les rues et districts commerciaux. Par exemple, à l'instar de la population canadienne, depuis le début de la pandémie, les Montréalais se sont tournés massivement vers le commerce en ligne : en avril 2020, l'achat en ligne représentait 11,4 % du total des ventes au détail au Canada. C'est plus du double qu'en 2019¹. La Ville peut contribuer activement à la relance et appuyer les commerçants avec des solutions déjà éprouvées qui relèvent de ses champs de compétences.

3.1. Appuyer l'aménagement concerté de rues conviviales

Les recherches démontrent qu'une hausse globale de la consommation locale s'ensuit sur les rues aménagées suivant l'approche des rues conviviales et en faveur des aménagements destinés aux piétons et aux cyclistes². Pouvant prendre plusieurs formes selon les besoins des communautés locales, la rue conviviale permet une utilisation agréable des rues à tous ses usagers, et ce peu importe l'âge ou les capacités : piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, usagers du transport en commun, automobilistes, etc. Les recherches montrent que la fréquence de visite augmente chez les usagers locaux des rues conviviales. Avec son programme de rues piétonnes et partagées, les voies actives sécuritaires (VAS) mises en place à l'été 2020 et les initiatives en cours de planification pour 2021 sur les artères commerciales, la Ville de Montréal a déjà établi de solides connaissances en aménagement concerté de ce type de rues.

Toutefois, pour favoriser leur acceptabilité sociale et évaluer leur succès réel sur le plan économique et social, il est crucial de garder, même en temps de crise et surtout en vue de la relance, les pratiques assurant la pérennité des projets. Les portraits diagnostics fouillés, les consultations aux différentes étapes, l'évaluation de l'impact à l'aide de données probantes et la communication des résultats assurent une meilleure planification et adhésion aux aménagements qu'ils soient

¹ [Judy Morgan \(2020\). «How planners can help main streets adapt and recover», PLAN, Institut canadien des urbanistes \(ICU\).](#)

² [Smith Lea, N., Verlinden, Y., Savan, B., Arancibia, D., Farber, S., Vernich, L. & Allen, J. Economic Impact Study of Bike Lanes in Toronto's Bloor Annex and Korea Town Neighbourhoods. Toronto: Clean Air Partnership, 2017; The Summit Foundation. \(s.d.\). Economic Impacts of Bicycle and Pedestrian Street Improvements.](#)

des projets pilotes ou permanents. Le CEUM espère que ces pratiques se poursuivront et seront incluses aux stratégies de relance.

3.2. Utiliser des indicateurs d'inclusion dans les stratégies de relance économique axées sur l'aménagement

Certains groupes ou usagers de l'espace public ont été plus durement touchés par la pandémie, tels que les personnes vivant en appartement (58 % des Montréalais³) qui dépendent des parcs et rues pour avoir accès à des espaces de loisir et de sport. Certains modes de déplacements connaissent une hausse importante (vélo) ou encore, les espaces publics sont devenus les lieux de socialisation ou d'activités économiques (pensons aux terrasses des commerces de proximité).

Pour s'assurer d'une relance économique inclusive, il importe de créer des rues et parcs invitants qui assurent leur rôle d'espace de loisir, de socialisation et de déplacement vers les lieux de consommation et de travail. Il serait pertinent de s'assurer que personne n'est laissé derrière en récoltant des données sur la présence et les pratiques des usagers vulnérables. Par leur capacité à mesurer et à révéler ce qui se déroule dans la rue, les [études de la vie dans les espaces publics \(ÉVEP\)](#) facilitent la réalisation de rues conviviales, et fournissent des indicateurs de performance et d'inclusion. Au pays, de nombreuses villes y ont recours en amont de nouvelles installations, mais aussi en aval pour tester l'effet des stratégies et justifier leur implantation durable, notamment la Ville de Vancouver dans le cadre de sa [stratégie des espaces publics](#) (2020) et la Ville de Toronto pour l'[étude préparatoire](#) à son nouveau plan secondaire du centre-ville (2018).

La Ville de Montréal pourrait envisager de telles démarches, notamment dans le contexte de relance du centre-ville afin non seulement d'accélérer la relance, mais également de s'assurer qu'elle soit au bénéfice de tous. Des décomptes routiniers sur les usagers des espaces publics en termes d'âge, de genre et d'activité dans les projets d'aménagement permettent de savoir qui sont les types d'usagers moins bien desservis et d'agir. La récolte de ces données contribuera à l'intégration de l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) en aménagement, et permettra à la ville de se doter d'indicateurs pour une relance économique inclusive.

4. Accélérer la transition écologique

La pandémie a révélé la fragilité de certaines infrastructures sociales, économiques et environnementales participant à la transition écologique et sociale. Par exemple, depuis le début de la crise, les Montréalais, comme l'ensemble des Canadiens, se sont tournés vers leur parc de quartier pour leur santé mentale et physique. À Montréal, cette augmentation de 64 % des usagers

³ [Statistique Canada \(2017\). Les logements au Canada, 12.statcan.gc.ca](#)

dans les parcs a contribué à la dégradation d'espaces déjà sous pression⁴. La relance est une occasion de prendre acte de cette fragilité et de rendre Montréal plus résiliente face à la crise climatique en appuyant des initiatives déjà en cours.

4.1. Poursuivre et augmenter le pourcentage des espaces urbains dédiés aux parcs et espaces publics

L'ONU propose que 45 à 50 % des espaces urbains soient dédiés aux espaces publics (parcs, rues, places publiques, etc.), non seulement pour assurer une plus grande biodiversité et une meilleure conservation de l'environnement, mais également pour assurer une plus grande vitalité économique des villes. À Montréal, 12 % de l'espace public est consacré aux parcs et 29 % aux rues, indiquant qu'il y a encore un effort à faire pour atteindre cette cible.

Dans le cadre de la consultation, le CEUM réitère l'importance de l'acquisition de terrains à des fins de parcs ou d'espaces publics. L'espace public étant également limité le repartage ou la transformation d'espaces publics telle que les rues doivent faire l'objet d'investissements pour des interventions significatives et durables.

4.2. Poursuivre l'expérience de budget participatif axé sur la transition écologique et sociale

En 2020, la Ville de Montréal innovait en lançant un processus de budget participatif sur le thème de la transition écologique et sociale. Elle joint ainsi des dizaines de villes à l'international telles que Lisbonne, Paris, Semarang en Indonésie et Dalifort-Foiral au Sénégal, qui misent sur ce type d'exercice citoyen pour impliquer les communautés dans la transition. Le CEUM recommande de poursuivre l'intégration de l'action climatique dans les processus participatifs (et vice versa). De cette manière, la Ville de Montréal pourra faciliter les consensus sur la nécessité d'atténuer les changements climatiques et les politiques à mettre en œuvre.

Les processus de budget participatif ont pour vocation d'être itératifs ; l'exercice est actuellement en cours. Cette première année, réalisée dans le contexte pandémique, a permis d'expérimenter à l'échelle de la ville cette démarche tout en initiant et faisant connaître aux Montréalais ce type de démarche. La poursuite du budget participatif représente un levier pour accroître l'engagement citoyen dans la transition écologique et sociale.

Un élément qui ressort de cette première édition est l'intérêt manifesté par la population, non seulement pour des aménagements favorisant la transition, mais également pour leur coordination ou animation. Dans les perspectives budgétaires, la Ville de Montréal pourrait intégrer des sommes du budget de fonctionnement (et non seulement du programme d'immobilisation) afin de

⁴ [Zacharie Goudreau, \(2020\) Fort achalandage : les parcs de Montréal ont subi une « dégradation accélérée » cet été, Journal Métro.](#)

permettre un processus de transition écologique réalisé avec les citoyens, tant dans les processus décisionnels que dans la mise en œuvre des projets. Cette ouverture à une cogestion citoyenne de certaines infrastructures permettrait la réalisation de projets de partage de ressources, un principe phare de la transition écologique et sociale pour accroître les capacités et l'autonomie des communautés face à la crise climatique.

De même, il serait intéressant que la Ville de Montréal soutienne le développement des budgets participatifs locaux qui permettent aux résidents d'agir très localement, par exemple en soutenant la mise en œuvre de processus dans des milieux présentant différents enjeux d'inclusion de la population. Une réflexion sur l'arrimage entre les budgets participatifs locaux et celui de la Ville de Montréal pourrait être intéressante afin d'augmenter l'impact des différentes démarches. À titre d'exemple, Paris bonifie les sommes investies en arrondissement pour stimuler leur implication dans le processus.

4.3. Créer des milieux de vie tournés vers la transition

Afin d'accélérer la transition écologique et sociale, il est utile d'ancrer le mouvement auprès de groupes citoyens de proximité. En 2021, l'Arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie expérimente une troisième édition des Projets participatifs citoyens (PPC). Les milieux de vie créés et sélectionnés permettent aux citoyens d'agir collectivement dans leur environnement de proximité et de bénéficier d'un budget pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ pour réaliser leurs projets.

L'appui au déploiement de ce type de projets dans d'autres arrondissements s'inscrit en lien avec l'action 1 du Plan Climat 2020-2030, *Mobiliser la communauté montréalaise pour mener la transition écologique dans tous les quartiers*, et pourrait représenter un levier pour accélérer les actions citoyennes localement.

5. Inviter les familles à choisir Montréal

La pandémie de COVID-19 affecte les jeunes de manière collatérale : le confinement intensifie à moyen et long terme, les épidémies de sédentarité et d'obésité au pays, mais également les inégalités, notamment en relation à l'accès et au maintien à l'école. La Ville de Montréal peut offrir des environnements favorables aux familles et agir du même coup sur ces enjeux de santé, notamment par le biais de certaines actions d'aménagement, de réglementation et d'utilisation des espaces publics.

5.1. Transformer les rues en espaces sécuritaires de déplacement et de jeu

Afin d'adapter son territoire aux familles et pallier notamment à la rareté des cours privées, la Ville de Montréal pourrait développer des programmes pour fermer temporairement certaines rues de quartier à la circulation, des rues ludiques, ou celle aux abords d'une institution scolaire, des rues-écoles. Si ces programmes ne

remplacent pas la création de parcs et de terrains de jeu, ce sont des mesures complémentaires avec une mise en place rapide qui peuvent améliorer la santé physique et mentale des plus jeunes.

Ces interventions ont également comme bénéfice de sécuriser les parcours scolaires favorisant le transport actif afin d'offrir un environnement où ils pourront jouer et se déplacer sans peur.

5.2. Aménager des espaces publics inclusifs et à échelle humaine

La Stratégie centre-ville 2016-2030 prévoit une augmentation de 50 % de la population des quartiers centraux⁵. La pandémie aura possiblement des impacts, mais la tendance de densification est bien là. Les résidents devront utiliser un nombre restreint de rues, parcs et places pour se déplacer, se divertir, se rassembler et socialiser, d'où l'importance d'agir sur les espaces publics. Dans les stratégies municipales pour inviter les familles à grandir et vieillir en ville, devraient se retrouver la conception et la réalisation de réseaux d'espaces publics où tous s'y sentent confortables, en sécurité et y prennent du plaisir. À l'instar de la Ville de Vancouver dans sa récente stratégie sur les espaces publics, cela pourrait impliquer d'inclure les personnes âgées, les jeunes, et les différents groupes marginalisés — personnes en situation de handicap, de pauvreté ou subissant la discrimination raciale — dans l'aménagement, l'entretien et l'animation des espaces publics et semi-publics.

⁵ [Jeanne Corriveau. \(2016\) « Montréal veut repeupler son centre-ville », Le Devoir.](#)